



Réduire de moitié

les dettes fiscales

Pour obtenir de plus amples renseignements, pour s'impliquer dans ce projet et formuler des suggestions :
Tél. : 061 695 88 29 ou
par e-mail :
a.wuersch@plusminus.ch

Une procédure
de poursuite
sur quatre est
motivée par
les créances
du fisc

Réduire de moitié



les dettes fiscales

Projet pluriannuel consacré au sujet de l'endettement fiscal de la population.

Descriptif de projet pour Bâle-Ville, première ébauche : 25.4.2013 /

versions complétées : 13.5.2013 / 27.6.2013 / 3.9.2013 / 3.6.2014, Plusminus

Situation initiale

Quelque 20'000 procédures de poursuite sont engagées chaque année par l'administration des impôts de Bâle-Ville. Une procédure sur quatre est ainsi motivée par des dettes fiscales, ce qui constitue un chiffre très important. D'autres cantons en Suisse sont également touchés par ce phénomène.

L'incompétence fiscale est la cause invoquée par les responsables politiques et administratifs de la législation fiscale et de son application. Ce sont donc les contribuables que l'on montre du doigt. Il en est résulté une stratégie d'information et de prévention à caractère pédagogique : Les contribuables devraient apprendre à s'acquitter de leurs acomptes mensuels durant l'exercice fiscal en cours. Plusminus a participé à cette stratégie et la soutiendra également à l'avenir. Or loin de réduire le niveau de l'endettement fiscal, cette approche n'a fait que ralentir sa progression.

Analyse thématique

- Le fait que l'administration fiscale constitue un créancier principal n'est ni connu ni dénoncé.
- Cette question ne suscite quasiment aucun intérêt en dehors des services de conseil en matière de dettes.
- Déposée en mars 2012, l'initiative parlementaire Mauro Poggia (Mouvement des citoyens genevois) proposait que les sommes effectivement versées par le débiteur au titre des acomptes d'impôts pour l'année en cours ne soient pas saisissables. Elle a été rejetée en mars 2013 (12.405 – Initiative parlementaire. Poursuite pour dettes. Permettre aux débiteurs saisis de quitter une spirale sans fin).
- Le postulat formulé en juin 2013 par Margret Kiener Nellen (Simplifier la perception de l'impôt sur le revenu par une extension de l'imposition à la source à d'autres personnes) se trouve encore en suspens.

Groupes de référence

- l'administration des impôts ;
- les personnes endettées ;
- les alliés et partenaires éventuels : les autres services sociaux, la Fondation Müller-Möhl ?, les acteurs économiques (établissements financiers,..), Caritas, les HES, les partis politiques et organisations, les personnes touchées par la pauvreté, les parlementaires, les médias, qui encore ?
- le personnel de Plusminus et d'autres services de conseil en matière de dettes ;
- Dettes Conseils Suisse en tant qu'organisation faîtière.

Analyse de l'image du domaine thématique

- La fiscalité jouit d'une image défavorable. Personne ne souhaite payer des impôts, ni remplir sa déclaration fiscale.
- Les impôts ne sont pas un sujet de réflexion intéressant, ni d'ailleurs le système fiscal et de recouvrement.
- Il ne s'agit pas d'un thème « sexy ».
- Les services de désendettement ne constituent pas un interlocuteur privilégié aux yeux d'un plus large public (connotation négative).
- Les notions d'endettement et de poursuite nous renvoient à la condition des personnes démunies, des laissés-pour-compte et des perdants, soit à une situation avec laquelle personne ne souhaite s'identifier. Y aurait-il des images plus positives ? Ne faudrait-il pas mettre en avant l'acquisition de compétences financières, plutôt que la prévention de l'endettement ?

Analyse de l'image de l'organisation

- Qu'en est-il de notre conception de soi, quelles sont les aspirations de Plusminus ? Centre de compétences en matière financière, à rayonnement national, innovatif, ludique, combatif, surprenant, Plusminus joue un rôle moteur dans le domaine de la prévention et dispose d'une grande expertise. Il fait preuve d'un engagement sans faille en faveur de son projet fiscal.
- Qu'en est-il de notre conception de soi, quelle est la situation actuelle de Plusminus ? Dotation en personnel plutôt faible, charge de travail importante : entretiens de conseil, service de consultation (Infoladen), Ciao CASH, etc., bonne réputation, doté d'un assez bon réseau.
- Qu'en est-il de la perception des autres, comment Plusminus est-il vu par la population ? Peu connu par un plus large public (comparé à la Migros, à la Poste, CMS ou Caritas), Plusminus rencontre un accueil favorable mais distant, toujours par rapport à autrui. Apprécié par les professionnels, parfois confronté à une situation de concurrence, considéré par l'administration fiscale comme un partenaire / un adversaire gênant mais persévérant.

Groupes cibles

- les instances de décision politiques (1) :
la direction des finances de Bâle-Ville et les cadres de l'administration fiscale de Bâle-Ville, le Grand Conseil de Bâle-Ville, certains groupes politiques, la commission d'impôt ;
- la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances, le Conseil National et le Conseil des Etats, certains groupes politiques, les commissions d'impôt ;
- la conseillère fédérale E. Widmer-Schlumpf (2), cheffe du Département fédéral des finances ;
- les leaders d'opinion, les médias, les alliés potentiels (3) ;
- les acteurs privés : entreprises, banques, la Poste (4) ;
- les parties intéressées, les contribuables (5).

Objectifs

Vision

Réduire de moitié les dettes fiscales !

Diviser par deux le nombre de ménages touchés par l'endettement fiscal à l'horizon 2020, ce qui signifie que le nombre de procédures fiscales enregistrées par l'Office des poursuites de Bâle-Ville doit avoir diminué de moitié jusqu'en 2020 par rapport à 2012.

Déclinaisons possibles de cet objectif pour l'année 2020 :

Plutôt que 18'000 procédures de recouvrement de l'impôt :
9'000 procédures de recouvrement.



Plutôt que 81 millions de francs de dettes fiscales :
40 millions de francs.



Plutôt que 13'500 ménages touchés par l'endettement fiscal* :
7'000 ménages touchés.

Plutôt que 14% des ménages bâlois touchés par l'endettement fiscal* :
7% des ménages bâlois touchés.

* facteur 0.75 par procédure de poursuite

Les dettes fiscales sont considérées comme un sujet d'importance par un plus large public.
Des articles consacrés à ce sujet sont publiés dans les journaux et magazines pertinents.

Certains groupes cibles s'emparent de ce sujet et réagissent aux préoccupations formulées.

Messages

Message clé : Les dettes fiscales ne sont pas une fatalité.

Elles constituent le résultat d'erreurs systémiques.

Elles mettent de nombreux contribuables en grande difficulté.

Or il est possible d'y remédier. Des solutions existent.

Plan d'action

(Etat actuel : cf. les dates ci-dessus)

Un plan pluriannuel est établi.

2013 : 1 Les données facilement accessibles par rapport à cette question sont récoltées et publiées.

2 Des témoignages personnels illustrent les immenses difficultés subies par les personnes surendettées. De premiers efforts de sensibilisation sont entrepris auprès des alliés potentiels, des institutions sociales et des parlementaires.

3 Les mesures de prévention comportementales existantes sont répertoriées et publiées.

2014 : 4 Le contact est établi avec les alliés potentiels ; la vision est revue et adaptée en fonction des résultats visés. Des objectifs partiels sont définis en commun.

5 Les différences régionales entraînant un niveau d'endettement fiscal variant d'un canton à l'autre sont analysées et connues.

6 Le cadre légal des pays voisins et leur impact sur les créances fiscales est étudié et publié (par exemple sous forme d'un projet de recherche de la HES de la Suisse du Nord-Ouest (FHNW)).

2015 : 7 Les groupes cibles sont adressés et motivés à élaborer des pistes de solutions législatives et autres, dans leur sphère d'action.

8 Toutes les propositions sont publiées, y compris les pistes définies par les services de conseil en matière de dettes (retenue sur les salaires, prise en considération des impôts dans le calcul du minimum vital en matière de poursuites, amnistie relative aux créances faisant l'objet d'un acte de défaut de biens pour les personnes à faibles revenus).

2016 : 9 La situation des personnes surendettées pour des raisons fiscales est dénoncée publiquement si la sensibilisation ne déploie pas les effets escomptés. Ces préoccupations sont mises en avant de manière ostentatoire et débouchent sur les changements qui s'imposent. Des groupes cibles concrétisent certaines pistes de solution (par exemple des paiements à titre d'acomptes fiscaux proposés par certaines entreprises à leur personnel).

2017 à 2020 : Ce projet est poursuivi sur la base des objectifs partiels réadaptés en fonction de l'évolution de la situation.

2021 : 10 Le nombre effectif de poursuites entamées en 2020 est comparé à la vision de 2013. L'état d'avancement du projet est analysé et publié.

Mesures possibles

- site Internet « Réduire de moitié les dettes fiscales » ;
- brainstorming / réunion de coup d'envoi avec les milieux intéressés ;
- entretien avec la direction des finances et l'administration des impôts en vue d'un premier échange ;
- publication d'une brochure afin de marquer le lancement du projet ;
- réalisation d'une bande dessinée autour de cette question ;
- réunion avec des alliés potentiels ;
- tribunal fiscal ;
- intervention auprès du Grand Conseil de Bâle-Ville ;
- aborder la question des créances fiscales lors des contacts avec les médias, à l'occasion de manifestations, de rencontres avec les groupes de promotion de la culture financière, de toute réunion consacrée au sujet des finances (et à leur caractère limité) ;
- travail de lobbying au Palais fédéral, proposition d'une initiative parlementaire ;
- recherche d'une personne expérimentée sur le plan politique afin de faire avancer et d'encadrer notre démarche ;
- projet de recherche avec la FHNW ;
- « lettre de revendication » (de la part de certaines personnalités connues) :
« Je l'avoue, j'ai des dettes fiscales » ;
- campagne d'affichage ;
- conseil consultatif composé de spécialistes accompagnant les responsables de projet, avec la participation des alliés ;
- diffusion d'une newsletter à tous les milieux intéressés ;
- constitution d'un groupe d'entraide / de soutien aux personnes touchées ;
- utilisation de divers articles (stylos, briquets, lampes de poche) pour relayer notre message,
- etc.

Vérification des résultats / évaluation

La concrétisation de la vision est vérifiée sur la base du nombre de poursuites entamées.

Les comptes rendus des médias nous permettent de mesurer les résultats de nos efforts de sensibilisation.

Concept de financement

2013 : demande de financement pour un site Internet.

A partir de 2014 : dépôt d'autres requêtes en faveur de certains objectifs partiels.

